



PROJET PEDAGOGIQUE 2022



ALSH LES TOUT CHATOU

Et

ALSH LAMANON

POUR LES PERIODES PERISCOLAIRES DES MERCREDIS
ET EXTRASCOLAIRES VACANCES D'HIVER, DE
PRINTEMPS, D'ETE ET D'AUTOMNE.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------------------------|
| INTRODUCTION | 3 |
| LE SIVU COLLINES DURANCE | 4 |
| OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ENFANCE ET JEUNESSE | 5 |
| LE PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE | 5 |
| L'ALSH LES TOUT CHATOU ET SES ANTENNES | 6 |
| • Fiche signalétique : | Erreur ! Signet non défini. |
| • Public ALSH Les Tout Chatou lieu d'accueil à Vernègues : | 9 |
| • Public ALSH Les Tout Chatou lieu d'accueil de Lamanon : | 9 |
| • Analyse de la fréquentation : | 10 |
| PROJET EDUCATIF ET PROJET PEDAGOGIQUE : QUELQUES REPERES | 11 |
| LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | 12 |
| L'EQUIPE D'ENCADREMENT | 13 |
| LES INTENTIONS ET CHOIX PEDAGOGIQUES | 14 |
| LE FONCTIONNEMENT / LA JOURNEE TYPE | 17 |
| • Les défis quizz : | 18 |
| • Le temps du repas : | 19 |
| • Les temps libres et temps calmes : | 20 |
| LE ROLE DE L'ANIMATEUR.ICE | 22 |
| • Fonction Animateur.ice : | 22 |
| • Le forum : goûter blabla : | 26 |
| • Le départ échelonné : | 27 |
| LA COMMUNICATION | 27 |
| LES REUNIONS DE PREPARATIONS | 28 |
| LES PROJETS PHARES 2022 | 28 |
| • Projet « Cultivons nos différences » : | 29 |
| • Le projet Passerelle ALSH Espace Jeunes « Prends'en de la graine » : | 31 |
| • Projet Mini-Camp et veillée animée : | 31 |
| LA PARENTALITE | 33 |
| L'EVALUATION | 34 |

INTRODUCTION

Dans le contexte actuel après deux années de restrictions liées à la crise sanitaire en France et dans le monde, plusieurs confinements, de nombreux protocoles d'accueils, et des fonctionnements à réétudier à chaque nouvelles annonces présidentielles ont demandés une adaptation constante aux enfants, familles et équipes.

Le projet pédagogique 2022 sera rédigé en prenant en compte l'impact de cette crise sur les enfants, les familles et les équipes. Il s'adresse à tous les participants de l'accueil de loisirs ainsi qu'aux partenaires.

Ce projet est la ligne directrice qui va définir le fonctionnement, les objectifs, les projets et les actions qui seront mis en œuvre pour toute cette année civile. Cela concerne les temps périscolaires, les mercredis et les temps extrascolaires, les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne.

Il vous sera présenté, dans un premier temps le SIVU Collines Durance, son territoire, ses missions et son projet éducatif. Dans un second temps la présentation de l'ALSH et ses antennes (fiche signalétique) avec une analyse du public et de la fréquentation actuelle. Enfin la troisième partie concernera les objectifs, les projets phares 2022, le fonctionnement ainsi que la présentation de l'évaluation.

LE SIVU COLLINES DURANCE

Le SIVU Collines Durance est né, au 1er janvier 2018, de la volonté des communes d'Alleins, Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues de construire ensemble une politique intercommunale structurée et cohérente pour la gestion de la compétence Enfance et Jeunesse dans l'intérêt des enfants et des adolescents.

Son territoire compte plus de 3000 enfants de 0 à 17 ans.

Il organise des services d'accueils collectifs de mineurs agréés pour les enfants de 3 à 17 ans, accessibles à tous, avec des professionnels qualifiés.

Il finance les formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), le relais intercommunal de la petite enfance (RPE) "Le Petit Prince" et le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) "Les matins câlins".

En 2022, la gestion du RPE (Relais Petite Enfance) sera faite par le SIVU Collines Durance.

Après un diagnostic territorial de l'ensemble des structures d'accueil réalisé en 2020, le SIVU Collines Durance a pour ambition de développer ses structures pour accueillir le plus grand nombre dans les meilleures conditions en proposant du loisir éducatif de qualité.

Il s'inscrit dans une volonté d'accueil universel et d'accompagnement à la parentalité ; aussi, durant la période 2020/2022, deux projets ambitieux seront déployés :

- **"Cultivons nos différences"** avec comme objectif de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans toutes les structures,
- **"Prends-en de la Graine"** avec pour objectif de développer les compétences afin de permettre un usage critique des outils numériques et prévenir des dérives.

Enfin le SIVU intègre en 2022 la Convention Territoriale Globale (CTG).

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ENFANCE ET JEUNESSE

1. Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes, à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

2. Optimiser l'offre d'accueil par :

- une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
- un encadrement de qualité,
- une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents,
- une politique tarifaire accessible.

LE PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

Le comité syndical a défini les orientations et les actions à mettre en œuvre dans le respect des valeurs éducatives définies ci-dessous.

- Accès au plus grand nombre à différentes formes de pratiques et de culture,
- Apprentissage de la vie collective,
- Favoriser le développement de l'autonomie : permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix,
- Favoriser l'implication des familles : soutenir et accompagner les parents dans leur rôle parental,
- La diversité :
 - Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité,
 - Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils collectifs,
 - Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité sociale et de genre,
 - Favoriser les liens intergénérationnels.
- Citoyenneté :
 - Favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire,
 - Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie,
 - Favoriser l'implication des structures d'accueil dans les manifestations locales et l'ouverture vers le monde,
 - Favoriser l'insertion et la connaissance des associations locales.

L'ALSH LES TOUT CHATOU ET SES ANTENNES

Depuis sa création en 1996, le fonctionnement des Tout Chatou a évolué et a fait l'objet de différents changements organisationnels allant de la gestion associative, à une gestion par des structures intercommunales.

Actuellement ce service est géré par le SIVU Collines Durance en gestion directe. C'est un service public à destination des familles des communes de Vernègues, Lamanon, Mallemort, Alleins et Charleval.

Il se situe sur la commune de Vernègues au domaine de l'héritière dans le lieu-dit de Cazan entre colline et vignes. Depuis mars 2021, le SIVU est en charge de la gestion et l'organisation des mercredis sur la commune de Lamanon. Cette antenne se situe dans l'école primaire des micocouliers et l'école maternelle des marronniers.

Au mois de juillet une antenne est créée sur la commune de Mallemort dans les locaux de l'école maternelle l'Espélido où nous accueillons les enfants âgés de 3 à 5 ans.

Aujourd'hui l'ALSH Vernègues se compose comme suit :

- **Fiche signalétique**

| | | |
|-----------------------|----------------------------------|---|
| Organisateur | Dénomination | SIVU Collines Durance |
| | Adresse | 1581 Route de Charleval, D23C Le Vergon, 13370 Mallemort |
| | Téléphone | 04 65 29 05 00 |
| | | |
| L'accueil | Dénomination | Les Tout Chatou |
| | Adresse | Domaine de l'Héritière 13116 Vernègues |
| | N° Habilitation | 013ORG0066 |
| | Téléphone | 06 13 36 90 58 |
| | Horaires | 7h30-9h00 / 17h00-18h30 |
| | Journée complète | 7h30-9h00 / 17h00-18h30 |
| | | |
| Enfants ACM Vernègues | Effectifs moyen mercredis | 120 |
| | Effectifs moyen petites vacances | 120 |
| | Effectifs moyen juillet | 200 (dont 60 enfants de 3/5ans sur l'antenne de Mallemort) |
| | Effectifs moyen août | 140 |
| Public | Vernègues et extérieur | Agrément pour les 3 à 14 ans |
| | | |
| Encadrement | Direction | 1 directeur titulaire BPJEPS LTP |
| | Equipe d'animation | 1 directrice adjointe titulaire BPJEPS LTP |
| | | 1 directeur adjoint titulaire DEJEPS (tennis) |
| | | équipe d'animateurs titulaire BAFA ou équivalent |

Aujourd'hui l'ALSH Lamanon se compose comme suit :

- **Fiche signalétique**

| | | |
|-------------------------|---------------------------|---|
| | Fiche signalétique | |
| | | |
| Organisateur | Dénomination | SIVU Collines Durance |
| | Adresse | 1581 Route de Charleval, D23C Le Vergon, 13370 Mallemort |
| | Téléphone | 04 65 29 05 00 |
| | | |
| L'accueil | Dénomination | ALSH LAMANON |
| | Adresse | Allée des écoles 13113 Lamanon |
| | N° Habilitation | 013ORG0066 |
| | Téléphone | 06 73 36 90 58 |
| | Horaires | 7h30-9h00 / 17h00-18h30 |
| | | |
| | Journée complète | 7h30-9h00 / 17h00-18h30 |
| | | |
| Enfants ALSH de Lamanon | Effectifs moyen mercredis | 32 |
| Public | Lamanon et extérieur | Agrément pour les 3 à 14 ans |
| | | |
| Encadrement | Direction | |
| | Equipe d'animation | 1 directrice titulaire BPJEPS LTP équipe d'animateurs titulaire BAFA ou équivalent |

- **Public ALSH Les Tout Chatou lieu d'accueil à Vernègues :**

70% des enfants fréquentant cet ALSH sont présents les mercredis et une grande partie des vacances scolaires. C'est pourquoi il est important que les programmes d'activités soient variés et qu'ils évoluent en fonction des besoins et envies des enfants.

Les projets qui y sont développés sont adaptés aux problématiques actuelles générées par la situation sanitaire (manque de confiance en soi, peur de l'avenir, du contact, de la séparation, perte de repères...).

Cette année nous mettrons l'accent sur la co-construction de projets avec les enfants en favorisant le partenariat local. Placer l'enfant au cœur du territoire est un des objectifs qui nous anime en 2022.

En effet notre territoire est riche par ses infrastructures, son histoire, sa culture, son environnement (agricole et forestier). Il est essentiel que les enfants puissent le connaître et se l'approprier à travers les projets mis en place. Nous favoriserons la construction avec le réseau de partenaires locaux. Nous allons privilégier les sorties en extérieur en zone naturelle, rurale et semi-urbain ainsi que les activités de pleine nature.

- **Public ALSH Les Tout Chatou lieu d'accueil de Lamanon :**

A ce jour le public accueilli est à 90% des enfants de Lamanon et majoritairement les mêmes. 70% sont inscrits à la journée avec repas. Les 30% restants sont à la demi-journée avec repas. Ils sont, pour la plupart, inscrits au club de football lamanonais l'après-midi.

Les enfants étant dans les mêmes locaux au périscolaire et à l'école. Il est primordial, pour différencier les différents temps d'accueil, de mettre l'accent sur des activités extérieures, des grands jeux et de sortir au moins une fois par trimestre du village pour découvrir d'autres espaces extérieurs.

Afin de répondre aux besoins des familles du territoire et d'accueillir le plus grand nombre d'enfants dans les meilleures conditions, chaque mois de juillet nous proposons un accueil pour les moins de 6 ans à l'école maternelle l'Espélido située sur la commune de Mallemort. Nous accueillons en moyenne 60 enfants par jours. Sur ses 60, 10% ont un frère ou une sœur qui est inscrit sur le site de Vernègues. C'est pourquoi la situation géographique de l'Espélido est idéale pour minimiser le temps de trajets entre les deux accueils (environ 6mn).

- **Analyse de la fréquentation :**

Le public accueilli présente des similitudes, en effet sur les 180 enfants présents les mercredis (Vernègues et Lamanon), 150 enfants en moyenne sont inscrits sur toutes les périodes de l'année. Concernant les vacances, sur la totalité des présents pendant les vacances plus de la moitié fréquentent quotidiennement l'accueil. Une majorité des enfants passent donc ses mercredis et vacances sur l'accueil de loisirs, il est donc essentiel de développer des projets qui les fassent sortir des locaux et découvrir leur territoire.

Enfin, dans un souci écologique, de facilitation de la mobilité et d'optimisation du service rendu aux familles, le SIVU propose un service de ramassage par un Bus uniquement pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Il dessert les communes de Charleval, Mallemort, Alleins et Lamanon.

A chaque arrêt un.e animateur.ice est responsable du groupe au départ, dans le bus et jusqu'à l'arrivée à l'accueil de loisirs.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit notre projet qui s'articule autour de plusieurs objectifs pédagogiques prenant en compte toute cette dimension.

PROJET EDUCATIF ET PROJET PEDAGOGIQUE : QUELQUES REPERES

Le projet éducatif de l'accueil de loisirs traduit l'engagement de l'organisateur « le SIVU Collines Durance », ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

La diffusion du projet éducatif permet :

- aux familles de mieux connaître les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs valeurs et/ou attentes ;
- aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur en ce qui concerne l'accueil de loisirs et les moyens que celle-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs ;
- aux autorités de référence repérer les intentions éducatives développées au sein de l'accueil de loisirs.

Le projet pédagogique, quant à lui, est une obligation légale rédigé par la Direction de l'accueil de loisirs. Il concrétise le projet éducatif en définissant les modalités de sa mise en œuvre. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Le projet pédagogique exprime donc la volonté collective de l'équipe d'animation et assure la cohérence avec les valeurs décrites par le projet éducatif et le contexte spécifique de l'accueil de Loisirs.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques généraux seront établis pour toute l'année. Des projets d'animations seront rédigés à chaque vacances avec des objectifs spécifiques.

- ❖ Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans toutes les structures.
 - Mettre en place des fiches de suivis co-construite avec les parents.
 - Accompagner l'enfant dans son intégration au sein de son groupe.
 - Sensibiliser tous les enfants à l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

- ❖ Favoriser l'autonomie cadrée des enfants et l'apprentissage de la vie en collectivité.
 - Mettre en place des outils pour que l'enfant selon sa tranche d'âge, puisse avoir des repères spatiaux et temporels. (Noms de groupes, couleurs de porte manteaux, coins aménagés de jeux, de détente...)
 - Mettre en place des outils pour animer la vie quotidienne (thermomètre du volume sonore, quizz, petits jeux avant le repas, planning des temps calmes, chansons des vacances...)
 - Créer des espaces de paroles ou d'écriture pour que les enfants puissent proposer des activités, projets, envies.

- ❖ Développer des activités de plein air sur le territoire.
 - Utiliser les espaces existants pour créer des activités sportives.
 - Découvrir les villes et villages alentours
 - Développer des activités sur la connaissance et découverte de la nature.

- ❖ Développer l'accompagnement à la parentalité.
 - Être à l'écoute des parents et des enfants.
 - Créer un lien de confiance privilégié entre parents enfants et équipes pédagogiques.
 - Proposer des temps d'échanges sur des thématiques en lien avec les problématiques sociales actuelles.

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'encadrement se compose :

- ❖ D'une directrice titulaire du DEJEPS (développement de projet territoire et réseaux). Elle aura pour mission de construire et de porter un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du SIVU. Elle assurera la gestion de l'accueil. Elle organisera et coordonnera la mise en place des activités qui en découlent et encadrera l'équipe d'animation. Elle est responsable de la formation des stagiaires BAFA et BAFD accueillis. Elle développera les partenariats et la communication, et situera son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- ❖ D'une directrice adjointe titulaire du BPJEPS et d'un directeur adjoint titulaire d'un DEJEPS (tennis). Ils accompagneront la directrice en participant à la gestion et à l'encadrement de l'équipe d'animation et de la structure. Comme la responsable, ils porteront le projet pédagogique, assureront la gestion de l'accueil, développeront les partenariats et la communication et situeront leurs engagements dans le contexte social, culturel et éducatif.
- ❖ Des animateur BAFA titulaire qui auront pour mission d'animer et d'accueillir, en toute sécurité, les enfants dans la structure et en sorties. Ils seront garants de leur sécurité morale, physique et affective. Ils permettront aux enfants d'exprimer leurs besoins et favoriseront la création et la découverte notamment à travers le jeu. Ils proposeront des modes d'intervention différents et variés en fonction de leur public et encourageront leur autonomie.
- ❖ Des stagiaires BAFD qui pourront réaliser leur stage pratique pendant l'été.
- ❖ Des stagiaires BAFA qui auront les mêmes missions que les animateurs BAFA. Ils seront positionnés sur les deux tranches d'âges pour leur permettre d'acquérir une expérience variée.
- ❖ Des stagiaires BPJEPS ou CPJEPS qui auront les mêmes missions que les animateurs BAFA et développerons des projets en lien avec leur niveau de diplômes : projet d'animation ou projet d'accompagnement et d'animation de la vie quotidienne.

LES INTENTIONS ET CHOIX PEDAGOGIQUES

Un accueil de loisirs impulsé par une pédagogie bienveillante centrée sur l'enfant et son mieux être au quotidien : la liberté au sein d'une autonomie cadrée.

Une pédagogie inspirée par des grands courants pédagogiques qui placent l'enfant au cœur du projet en prenant en compte tout son environnement pour l'accompagner dans son développement et une meilleure connaissance de soi et son environnement.

*« La connaissance par l'enfant de sa propre personnalité ; la prise de conscience de son moi et par conséquent de ses besoins, de ses aspirations, de ses buts et en fin de compte de son idéal. La connaissance des conditions du milieu naturel et humain dans lequel il vit, dont il dépend, et sur lequel il doit agir pour que ses besoins, ses aspirations, ses buts, son idéal soient accessibles, puis réalisés... pour être consciemment et intelligemment solidaire. » **Ovide Décroly***

Notre accueil de loisirs vise à favoriser l'estime de soi, la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté. L'enfant est libre d'explorer, de découvrir, d'expérimenter dans un cadre stimulant et sécurisant, qui est nécessaire à l'épanouissement individuel et au vivre ensemble.

L'éducation au vivre ensemble passe par : apprendre à s'écouter, se parler, à réguler pacifiquement les conflits, s'affirmer sans agresser l'autre, apprendre à user de sa liberté sans blesser l'autre ni soi-même. Les âges sont mélangés, ce qui permet de favoriser des échanges, de s'entraider et de coopérer. L'enfant apprend à être attentif à ses besoins et à ceux des autres, ainsi qu'à gérer ses émotions.

Les animateur.ices ont pour rôle d'accompagner l'enfant dans son évolution, ils sont à son écoute avec une présence bienveillante et sécurisante. Ils/elles proposent un accompagnement personnalisé, en portant une attention particulière à chaque enfant. Les animateur.ices mettent en place des outils d'encouragement au lieu de recourir aux récompenses et punitions, et favorisent la coopération au lieu de la compétition.

L'animateur.ice fait preuve d'empathie et porte un regard positif sur l'enfant, il/elle instaure une relation de respect, d'écoute et de partage.

« Les jeunes doivent avoir suffisamment de liberté pour pouvoir agir de leur propre initiative. Mais pour que l'action individuelle soit libre et utile en même temps, elle doit être comprise dans certaines limites et obéir à des règles qui donnent les orientations nécessaires » (Montessori, 1948/1976, p.113).

Une place accordée à chacun : Un lieu de vie et de développement pour les enfants.

L'enfant est respecté dans ses besoins, son rythme, sa personnalité et sa dignité. Son épanouissement personnel est favorisé, ainsi que son intégration sociale. L'accueil de loisirs est attaché au développement de l'autonomie de l'enfant, à la volonté et au sens des responsabilités. Il y a une volonté de donner confiance à l'enfant pour qu'il apprenne par lui-même, lui permettre de s'adapter à son environnement et de penser par lui-même.

Un lieu ouvert aux parents

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. A ce titre, ils sont partenaires avec l'équipe pédagogique. L'accueil de loisirs veille à communiquer avec les parents et à s'appuyer sur leur connaissance de l'enfant dans un objectif de coéducation. Ainsi, des retours informels sont faits en fin de journée si besoin. Par ailleurs, les parents sont immédiatement prévenus par téléphone lorsque l'enfant ne se sent pas bien ou s'est blessé, même légèrement, et même lorsqu'il n'est pas nécessaire que l'enfant rentre chez lui. La communication en temps réel permet de prendre toutes les mesures nécessaires pour le bien-être de l'enfant, en coopération avec sa famille.

La prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant

Besoin affectif, de reconnaissance et de sécurité

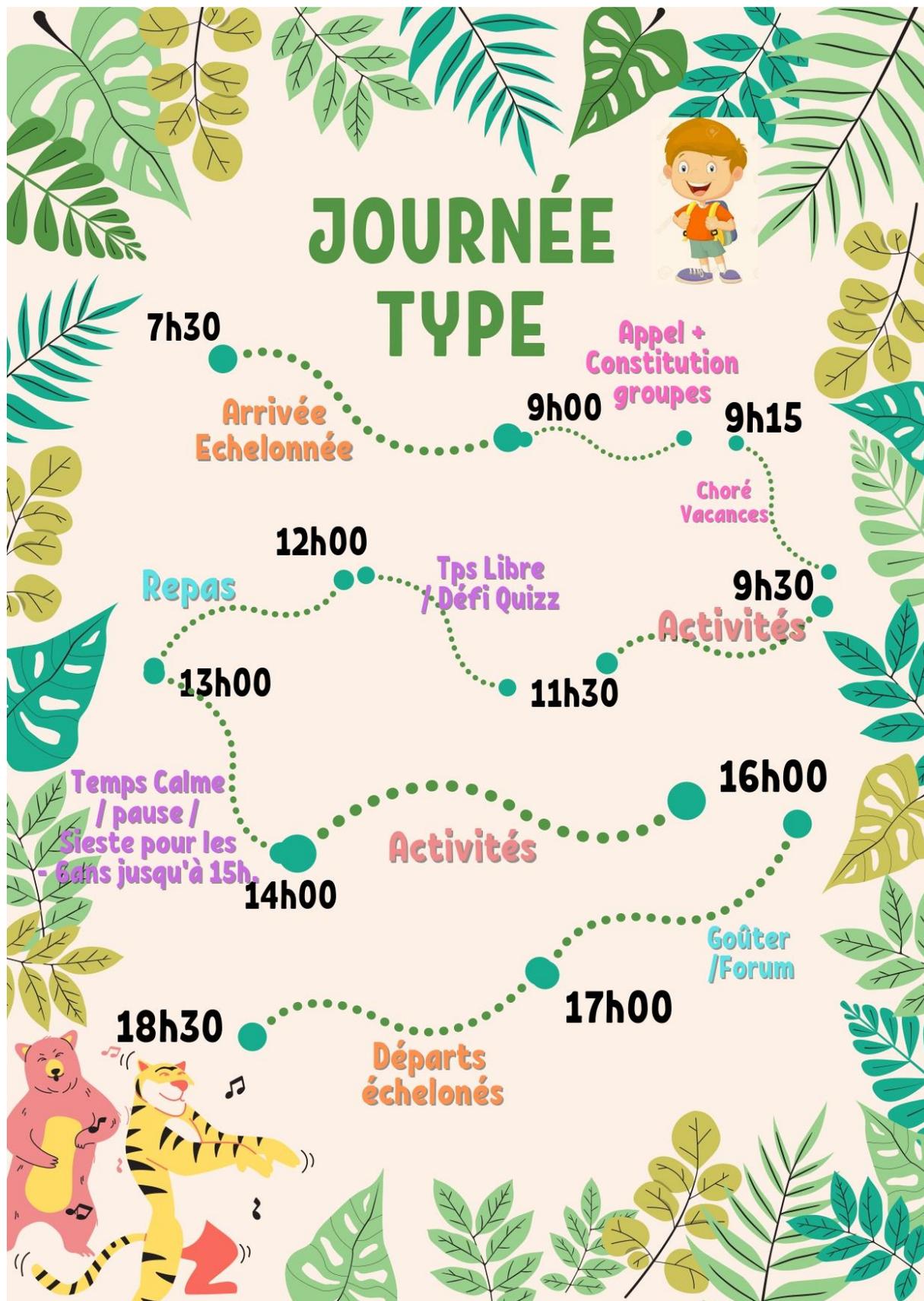
Le rythme de chaque enfant est respecté, l'accueil de loisirs s'adapte à l'enfant en tenant compte de sa disponibilité (ses envies, sa fatigue, ses émotions...). L'enfant est invité à faire une activité mais n'est jamais forcé à la réaliser s'il n'a pas envie. Une alternative lui est proposée. Les émotions sont prises en compte, écoutées et accompagnées. La parole de l'enfant est respectée et sécurisée, la présence bienveillante des animateurs tout au long de la journée est primordiale pour le bien-être de l'enfant.

Besoin d'activité, de découverte, d'expression à travers les animations

L'autonomie de l'enfant est favorisée ainsi que l'entraide. Les enfants peuvent choisir leur activité en fonction de leurs centres d'intérêts et de leur motivation. L'objectif est de ne rien imposer à l'enfant, lui laisser le temps d'entrer dans l'activité, d'observer, d'oser faire seul...ou simplement observer les autres. L'observation chez l'enfant n'est pas perçue comme un moment d'inactivité, bien au contraire. Les animateurs sont là pour guider et accompagner l'enfant. Ils proposent des activités en fonction de leurs demandes et de leurs intérêts, ils suscitent leur curiosité. Ils encouragent l'enfant, à travers un matériel riche et varié, à manipuler, expérimenter, se questionner et découvrir par lui-même.

Besoins de contacts sociaux avec l'adulte et ses pairs

Les enfants de tous les âges sont regroupés au sein de l'accueil de loisirs, avec des temps communs pour certaines activités. L'entraide et la coopération sont ainsi favorisées, ce qui responsabilise les plus grands, donne confiance aux plus jeunes et développe l'esprit de groupe. Les enfants sont invités à travers certaines activités à réfléchir ensemble et à se soutenir. Les animateurs sont à l'écoute des enfants et les accompagnent au quotidien dans leur développement. Libre choix ne signifie pas laisser faire, c'est pourquoi le rôle de l'animateur est essentiel. Il doit avoir une bonne connaissance du développement physique et cognitif de l'enfant, c'est un guide qui aide l'enfant à cheminer dans ses apprentissages.



Pour cette nouvelle année 2022 La journée type est ponctuée par l'arrivée des nouveaux temps d'animation comme les Défis Quizz et les gouters Blabla.

Cette journée est pensée par l'équipe pédagogique dans sa globalité en prenant en compte le rythme biologique de l'enfant selon sa tranche d'âge, de l'arrivée jusqu'au départ de l'enfant.

Dans la continuité de la compréhension donnée à notre démarche pédagogique, Il nous paraît important de faire un zoom sur ses différents temps en évoquant le temps de repas qui est un moment clé dans la journée de l'enfant et des animateurs.

- **Les défis quizz :**

Le contexte sanitaire nous questionne sur l'impact du non-brassage des groupes d'enfants.

Alors que l'accueil de loisirs est là pour faire se rencontrer, échanger, aller à la découverte de l'autre, comment organiser ces temps tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur ?

L'idée du Défi Quiz :

Est à l'initiative de l'équipe pédagogique pour les groupes d'enfants de plus de 6 ans, il est mis en place un Défi Quizz avant chaque repas.

Cette activité se déroule juste avant le temps du repas entre 11h30 et 11h45.

Chaque groupe se réunit en équipe (en respectant les distances sanitaires) pour y participer.

Bien que cette activité soit ludique et pédagogique car à travers le quiz, les enfants apprennent, c'est aussi un temps de rencontre, de partage et de rire pour les enfants. C'est aussi un temps dont l'objectif est de fédérer l'équipe et qu'ils partagent aussi un temps convivial entre eux et avec les enfants.

Une coupe, un diplôme ou trophée est remis à l'équipe gagnante du jour. A chaque nouvelle journée, le trophée est remis en jeu.

Afin de ne pas être uniquement dans un jeu de « compétition », l'équipe d'animation propose aussi des trophées « spéciaux » : pour le Fairplay, l'encouragement, la participation etc.

Ce défi quiz est également notre fil rouge. En effet, les résultats ne sont pas communiqués immédiatement. Un autre temps est organisé au moment du gouter pour le résultat ce qui nous emmène dans une continuité logique et cohérente en finissant le gouter par notre forum : « Le gouter Blabla ».

- **Le temps du repas :**

L'accueil de loisirs ne bénéficiant pas d'une cuisine collective, nous faisons appel à un prestataire extérieur pour la livraison des repas.

Le prestataire propose les menus à la direction qui les valident et demande auquel cas une adaptabilité.

Il est proposé un service de repas froid que l'équipe technique met en chauffe ou la confection de repas pique-nique en cas de sortie.

Depuis la crise sanitaire, l'organisation des repas est modifiée à chaque nouveau protocole.

Le fonctionnement au sein de la cuisine, règles hygiènes, mise en chauffe et réception des repas reste inchangée. L'équipe de restauration et d'entretien est composée de trois agentes dont une permanente à mi-temps présentes les mercredis et vacances scolaires ainsi que les samedis matin lors des réunions de préparation.

Le temps du repas est un temps particulier dans la vie de l'enfant. C'est un moment important dans le rythme de la journée de l'enfant. Il dure de 45mn à 1h. Durant cette coupure que l'on appelle habituellement la pause méridienne, il n'y a pas que le déjeuner lui-même qui est important : tout ce qui se passe avant ou après sera déterminant pour le repas, mais aussi pour la suite de la journée.

Le milieu d'une journée est synonyme de fatigabilité pour l'enfant. Il correspond à un creux d'énergie. Ce temps doit offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir son rôle.

La fonction sociale du repas :

- se restaurer, répondre à un besoin physiologique en prenant un repas équilibré et donc développer une éducation nutritionnelle,
- développer le goût, goûter des mets nouveaux,
- faire du repas un moment de bien vivre ensemble, c'est un temps de vie sociale entre enfants et avec des adultes. Ce moment de vie collective participe à la formation du futur citoyen respectueux de l'autre dans ses différences,
- Développer et favoriser les échanges entre les enfants, entre les enfants des deux écoles, entre les enfants et les adultes,
- faire du repas un moment de plaisir et de détente réparateur.

Objectifs pédagogiques du temps de repas à l'accueil de loisirs :

- **Offrir aux enfants un cadre sécurisant et de mieux être,**
- **Inviter les enfants à goûter, à découvrir de nouveaux plats,**
- **Permettre le bien vivre ensemble,**
- **Sensibiliser au gaspillage alimentaire,**
- **Développer l'autonomie de l'enfant :** apprendre à faire seul ce qu'il est capable de faire selon son âge, ses capacités.

Une équipe au service du projet éducatif et pédagogique :

L'équipe qui « anime » ce temps est composée d'un membre de la direction de l'accueil de loisirs, d'animateurs et des personnels de service.

Que la définition de son poste s'intitule animateur de l'accueil de loisirs, personnel de service, personnel de cuisine... chacun doit avoir conscience qu'il participe à l'éducation des enfants.

Ce temps de restauration ne peut fonctionner que s'il y a une réelle concertation entre les adultes participant à l'accueil des enfants.

C'est la complémentarité des tâches qui fera que le temps de la pause méridienne sera de qualité. L'équipe d'encadrement a un rôle d'accueil, d'écoute des enfants, d'animation du moment. C'est elle qui imprime par ses attitudes et ses comportements le rythme du temps méridien correspondant au mieux aux rythmes de vie des enfants.

- **Les temps libres et temps calmes :**

Le temps calme et le temps libre : un temps d'animation ?

Pour faire ce projet pédagogique 2022, nous nous sommes posé la question de ce qu'était- le temps calme et le temps libre -dans la journée d'un enfant.

Nous nous sommes rendu compte que malgré l'expérience de chacun, nous posons des mots et des organisations différentes. C'est pour ces raisons que ces deux temps de vie quotidienne doivent être travaillé et réfléchi par les équipes afin de les intégrer au mieux au projet pédagogique où ils ont toute leur place.

Notre vision :

Un temps calme **peut être** un temps libre **mais n'est pas forcément un temps libre**. Lorsqu'il s'agit d'un retour au calme, d'une animation, d'un conte... le temps calme n'est pas libre mais animé et

encadré. Ce temps est généralement et de fait proposé aux enfants de moins de 6 ans. En effet, à cet âge, les enfants ont besoin d'une réelle « coupure » d'un temps propice au calme et au retour sur soi.

L'équipe d'animation veillera à proposer des animations adaptées :

Contes / Mîmes / Dessins / Jeux de société / Lecture

Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec ses pairs et de faire ses expériences. L'animateur doit être présent, au plus près du besoin des enfants.

Bien que les enfants de moins de 6 ans ont également des temps libres, on aura tendance à favoriser ce temps encadré pour les plus de 6 ans.

- Le temps libre peut-être proposé pour se défouler.
- Des jeux à disposition ne sont pas forcément calme.
- Les enfants font le choix de leurs activités.
- Le temps libre est souvent en relation avec les temps d'accueil mais peut être avant ou après une activité mais aussi après le repas.

Le temps libre n'est pas non plus une liberté totale des enfants, il doit avoir un cadre.

L'équipe d'animation veillera à proposer des activités adaptées ou laissera la possibilité aux enfants d'être force de propositions.

Les activités peuvent-être :

Toutes activités du temps calme ; Jeux extérieurs ; Jeux sportifs ; Land' art

Le rôle de l'animateur :

Les animateurs doivent :

- ❖ Être force de proposition.
- ❖ Rester garant du temps.
- ❖ Être à l'écoute.
- ❖ Laisser les enfants jouer seuls.
- ❖ Susciter la curiosité.
- ❖ Être disponible.
- ❖ Créer de la relation entre enfants et animateurs, moment de discussion.
- ❖ Gérer des situations difficiles.
- ❖ Être vigilant.

La réussite de ces temps dépend des choix pédagogiques de l'équipe, **c'est un temps préparé**, il est indispensable de se mettre d'accord en amont sur :

- ✓ L'aménagement,
- ✓ Les règles,
- ✓ La mise à disposition du matériel,
- ✓ Un cadre défini,

La répartition des rôles dans l'équipe (qui anime, qui accueille les parents...).

Ce n'est pas un temps de pause pour les animateurs en présence des enfants, mais un roulement de pause est organisé en respectant le cadre réglementaire et la sécurité des enfants.

Dans la pédagogie que nous souhaitons mettre en œuvre il est important que l'équipe soit dans la bienveillance et l'accompagnement vers le développement de l'enfant dans le groupe.

Nous favoriserons des activités de coopération, collectives avec et sans compétition selon les besoins de chaque tranche d'âge. L'animateur.ice doit s'inscrire dans cette démarche.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR.ICE

Tous les animateur.ices viennent d'horizons, d'âges, de cultures différentes avec des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui sont complémentaires et enrichissants. Chaque différence est un atout qui permet de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

L'idée commune de l'équipe d'animation se traduit donc par :

- Le professionnalisme : pour assurer ses fonctions.
- La dynamique : pour être disponible et ouvert à tout en étant force de proposition.
- L'enthousiasme : esprit vacances ou de loisirs que l'on communique à travers chacun de ses sourires.
- Être personne ressource (spécifique)

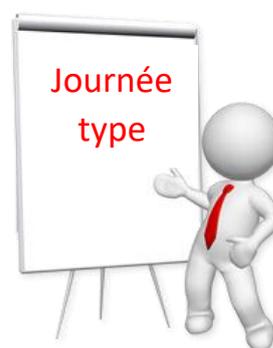
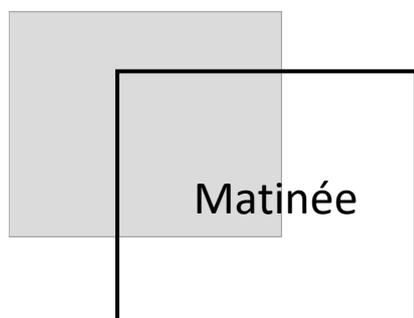
- **Fonction Animateur.ice :**

Les 6 fonctions de l'animateur.ice :

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs.
2. Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.
3. Construire une relation de qualité avec les mineurs.
4. Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
6. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Chaque animateur.ice doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille ainsi que prendre en charge des groupes pendant les temps d'accueil.
- L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter et pour jouer, et expliquer simplement les consignes.
- Privilégier la communication bienveillante et l'échange d'information au sein de l'équipe d'animation comme avec les familles.
- Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leurs âges et de leurs besoins.
- Assurer la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant.
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.
- Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leurs journées selon leurs envies et leurs besoins.
- S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.
- Prendre des initiatives.
- Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un intervenant/partenaire extérieur.
- Être en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades.).
- Animer la vie quotidienne tout en prenant plaisir.



7h30-9h00 Arrivée échelonnée des enfants : L'animateur.ice discute avec les enfants, il/elle prend des nouvelles pour savoir dans quel état d'esprit ils sont. Il/elle anime le temps d'accueil à travers des petits jeux calmes, et installe le matériel permettant aux enfants de s'occuper en autonomie (kapla, puzzle, pixel ...)

9h00-9h15 constitution des groupes : Pendant qu'un animateur.ice récupère le groupe et fait l'appel, son binôme termine la mise en place de l'activité.

9h30-11h30/ 14h00-16h00 Activité : Lancement de l'activité préparé en amont, explication des règles du contenu de l'activité (montre le résultat final pour donner un visuel à l'enfant si besoin). L'animateur.ice prend un temps d'évaluation de son activité auprès des enfants (questionnaire, grille d'évaluation de la séance, smiley) en fin de séance.

11h30-12h00 : +6ans Défi : Un.e animateur.ice lance le défi. Chaque animateur.ice a son groupe (équipe) avec lui/elle, il/elle participe avec les enfants aux défis, il/elle anime, encourage, motive, joue.

11h30-12h00 : -6 ans Temps libre : Les animateur.ices sont en surveillance active, ils/elles laissent les enfants en autonomie cadrés, avec une mise à disposition de certains matériels en extérieur ou intérieur (livres, camions, draisiennes, jeux de construction). Ils/elles peuvent aussi lire une histoire aux enfants.

L'après-midi

12h00-13h00 à table : L'animateur.ice tient sa table et organise les tâches, il/elle accompagne les enfants dans le choix et l'organisation à l'aide d'un « aide animateur.ice » ou « référent de table », il/elle invite à goûter les aliments, surveille la quantité de pain, les plats qu'il/elle mange, et aide à gérer les quantités (petite faim, grande faim, moyenne faim).

13h00-14h00 : Temps calme : L'animateur.ice doit animer ce temps en proposant des activités, des discussions avec les enfants. Il/elle met des activités autonomes (origami, pixel, jeu de société), participe en jouant avec eux permettant une cohésion et une proximité avec le groupe.

Pour les **moins de 6 ans**, c'est le temps de sieste jusqu'à 15h l'animateur.ice qui surveille la sieste prépare le dortoir après le repas. Pendant que l'un.e prépare les enfants l'autre prépare le dortoir. A partir de 14h50, l'animateur.ice de surveillance dortoir ouvre doucement les volets pour permettre un réveil en douceur.

16H00-17h00 Goûter Blabla avec les enfants, l'animateur.ice anime le bilan de la journée avec un outil ludique (mini conseil avec prise de notes, quiz, smiley...)

17h00-18h30 Départ échelonné des enfants : L'animateur.ice anime le temps d'accueil à travers des jeux de société (Uno, les échecs), il/elle participe à ce temps en jouant avec les enfants. Vers la fin de l'accueil il/elle commence à ranger et demande de l'aide aux enfants pour les responsabiliser.

La sieste - moment de calme et de repos, une organisation pensée pour le bien-être de l'enfant :

Les temps de sieste et de repos sont des phases importantes de récupération nécessaires au bien-être des enfants. Se reposer, dormir dans un lieu différent du lieu de repos habituel, c'est acquérir un esprit de sérénité par rapport aux éléments extérieurs et aux personnes extérieures à l'environnement familial. Le climat doit être sécurisant et le rythme de chaque enfant doit être respecté. L'équipe veille à ce que l'enfant puisse, à tout moment de la journée, se reposer ou simplement être au calme s'il ne veut pas dormir.

Cette organisation relève d'un travail concerté au sein de l'équipe pédagogique qui prend appui sur :

- une connaissance des besoins de sommeil des jeunes enfants, sur les cycles de sommeil et les conditions d'un bon repos.
- une mise en œuvre qui prend en compte le contexte d'exercice : les locaux, le personnel, la structure pédagogique, l'accueil éventuel au restaurant scolaire.
- une organisation souple et évolutive durant l'année pour s'adapter aux besoins de chaque enfant, qui évoluent entre 3 et 5 ans.

Les besoins physiologiques :

Un enfant de 3 à 5 ans a besoin d'environ 12 heures de sommeil. Jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner ou le plus tôt possible après le déjeuner. Une sieste d'une durée d'une heure trente minutes (1H30) environ correspond à un cycle de sommeil.

Un cycle de sommeil :

Une phase d'endormissement : d'une durée de 20 à 30 minutes. La durée de sommeil est comprise entre 1h15 et 1h30. Au-delà de 2h, l'enfant entame un nouveau cycle de sommeil, le réveil risque d'être difficile et peut compromettre le sommeil de la nuit. Les animateurs veilleront à laisser les enfants se réveiller spontanément, il est donc échelonné pour répondre aux besoins de chacun.

L'endormissement :

Les enfants passent aux toilettes et sont couchés au fur et à mesure de leur arrivée.

Les animateurs veilleront à ce qu'ils soient à l'aise dans leurs vêtements. L'endormissement est d'autant plus facile que les enfants sont accompagnés par des personnes familières et rassurantes (leurs animateurs).

Des rituels sont instaurés par l'équipe comme l'écoute d'une comptine, d'une berceuse.

Les objets transitionnels (doudous, nounours, sucettes) font partie des éléments sécurisants de ce moment de repos. À cet âge-là, le temps d'endormissement est très rapide. Si ce n'est pas le cas, l'enfant s'agite. Les animateurs feront sortir l'enfant pour qu'il puisse bénéficier d'un temps calme dans la salle à côté.

Le réveil :

L'idéal serait pour les enfants de se réveiller presque spontanément, grâce à des bruits ambiants non agressifs qui leur permettent de sortir du sommeil lorsqu'il redevient léger. Un retour échelonné en salle d'activité est souhaité après environ 1h30 de sieste. Un enfant se réveille tout seul spontanément à la fin d'un cycle de sommeil. Les conditions dans lesquelles se déroule le lever sont à prévoir : prendre le temps pour l'habillage et le passage aux toilettes. Le retour en groupe est accompagné.

- **Le forum : goûter blabla :**

Chaque fin de journée, les animateur.ices, animent un temps d'échange, de débat et de proposition. Ce temps est animé avec un outil mis en place par chaque groupe et adapté à la tranche d'âge. Chaque enfant peut prendre la parole librement pour faire un bilan de sa journée passée.

Chez les moins de 6 ans il est mis en place un poulpe en peluche qui se retourne pour exprimer si l'enfant est content / pas content sa journée et est invité à expliquer. Dans un autre groupe l'outil est un bâton de parole.

Pour les plus de 6 ans certains ont mis en place des smileys pour donner l'humeur du matin. Ils sont réutilisés au goûter pour inviter les enfants à exprimer le bilan de la journée.

Un membre de l'équipe de direction passe dans chaque groupe à ce moment là pour noter sur un cahier les informations importantes à communiquer aux familles pendant l'accueil du soir.

Ce temps est un temps important car il termine la journée. Il permet aux enfants de se sentir écoutés, pris en compte, libre et en confiance avec l'animateur.ice pour exprimer en toute bienveillance et sécurité leurs ressentis et proposer des pistes d'amélioration de leur journée ainsi que des idées d'activités.

Il s'accompagne du goûter qui permet de rajouter de la convivialité à ce temps d'échange particulier.

- **Le départ échelonné :**

Le moment de départ des enfants est un temps particulier pour l'équipe d'animation. En effet, les parents viennent chercher leurs enfants et ce temps est souvent un temps d'échange et de discussion sur la journée passé ou de donner les informations nécessaires pour le lendemain ou le mercredi suivant.

C'est un temps « privilégié » avec les familles qui pour certains souhaitent être rassuré sur l'évolution de leurs enfants ou d'évoquer les difficultés que rencontrent leurs enfants hors temps de loisirs.

C'est également un moment où les enfants ont la possibilité de faire des activités en autonomie. Les animateurs restent bien entendu disponibles et force de propositions.

LA COMMUNICATION

La communication avec les familles.

Pour communiquer avec les familles, le SIVU Collines Durance a créé plusieurs supports.

Nous avons le site internet : <https://sivucollinesdurance.jimdofree.com/> Il a pour vocation de renseigner les familles sur tous les services et leur fonctionnement. On y trouve, les dates des inscriptions, les dossiers, le règlement intérieur, des photos et des nouvelles des enfants partis en séjours et de l'accueil de loisirs. Dans l'optique de maintenir une communication efficace et accessible rapidement, nous mettons à jour régulièrement ce site.

Les familles peuvent y trouver les informations administratives et pédagogiques utiles aux loisirs de leur enfant.

Le portail familles, permet de donner accès à un système d'inscriptions et de paiement en ligne, ainsi qu'un moyen de communiquer par mail listes.

Aux Tout Chatou, l'accueil des familles le matin et le soir est un moment important car il fait le lien entre tous, enfants, animateur.ices, direction et famille. Il permet de faire les transmissions importantes.

Si un évènement particulier intervient au cours de la journée (chute, bagarre importante, comportement inhabituel), la famille est prévenue immédiatement par téléphone par un membre de l'équipe de direction.

La communication avec l'équipe d'animation.

Chaque mercredi soir, pendant les vacances, une heure est consacrée au bilan de milieu de semaine avec l'équipe de direction. Des temps de régulation ponctuels peuvent être mis en place dans la journée.

Un samedi par période est consacré à la formation des animateur.ices et à la planification des activités. Un groupe WhatsApp a été créé afin que les animateur.ices puissent échanger entre eux s'ils le souhaitent.

En parallèle de ce temps « informel », l'équipe de direction planifie des réunions de préparations tout au long de l'année.

LES REUNIONS DE PREPARATIONS

Les réunions de préparations font partie intégrante du contrat des animateurs. Ce temps est un temps de travail rémunéré. Elles sont généralement planifiées les samedis matin pour la préparation des mercredis par période et/ou des vacances.

On y aborde les plannings d'activités mais ce temps est aussi un temps de formation, d'accompagnement, de débats et de propositions nouvelles et dynamique.

En ce sens, il est prévu une nouveauté pour 2022, un week-end d'intégration de deux jours dans le centre de vacances les Cytises (04). Ce week-end sera réfléchi en concertation avec l'équipe afin de fédérer le groupe d'animateurs avant la grande période d'été, de travailler sur les plannings et les projets.

LES PROJETS PHARES 2022

Cultivons nos différences, projet accès sur l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Dans ce contexte de prise en compte du public, il est également primordial de poursuivre la réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans nos structures (Projet : Cultivons nos différences).

En effet 18 enfants en situation de handicap sont concernés et ont besoin d'un accueil spécifique. Aujourd'hui nous n'avons pas les moyens structurels, matériels et humains d'accueillir ces enfants en prenant en compte leur handicap.

Notre objectif pour 2022, est de mettre en place une organisation adaptée pour chacun d'eux. Ce qui implique la formation des équipes, un aménagement des temps de loisirs de l'enfant et un réel accompagnement des familles.

| Objectif général du projet | Objectifs de l'organisateur pour l'année 2020 | Objectifs de l'organisateur pour l'année 2021 | Les actions mises en place sur l'année 2021 par la structure "Les Tout Chatou" | Objectifs de l'organisateur pour l'année 2022 |
|---|--|---|---|---|
| Mettre en place l'inconditionnalité de l'accueil dans les structures du SIVU et l'accompagnement des structures du territoire | Evaluer le nombre d'enfants en situation d'handicap sur les 5 communes | Etablir un plan d'action pour développer l'accueil d'enfant en situation d'handicap ou avec des besoins spécifiques | * Réalisation de la liste des enfants en situation d'handicap accueillis sur la structure sur l'année 2021 | Etablir un plan d'action pour développer l'accueil d'enfant en situation d'handicap ou avec des besoins spécifiques |
| | Evaluer les besoins d'aménagement de l'environnement, d'encadrement et de formation du personnel | Etablir une charte territoriale pour l'accueil d'enfant en situation d'handicap ou avec de besoins spécifiques | * Mise en place de projets d'animations sur les différentes formes de handicaps : "Pas si Différent", "Ouvre les Yeux", "Festival des sens" | Terminer la rédaction de la charte territoriale pour l'accueil d'enfant en situation d'handicap ou avec de besoins spécifiques. |
| | Evaluer les attentes des familles des enfants scolarisés en organisant des rencontres individuelles et collectives | Fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet transverser et porteur de sens | * La volonté d'accueillir des enfants en situation de handicap a été intégré dans le projet pédagogique annuel de la structure * Mise en place d'un entretien physique ou téléphonique avec le responsable légal de l'enfant et l'enfant avant l'accueil * Accompagnement de l'animateur référent de l'enfant sur ses besoins spécifiques par l'assistant sanitaire | Mettre place des temps d'échanges spécifiques avec les acteurs du territoire pour mutualiser les compétences. Sensibiliser les équipes à travers des formations et les enfants à travers des activités spécifiques à l'accueil d'enfants en situation de handicap. |
| | Intégrer dans le projet pédagogique de la structure l'accueil des enfants en situation d'handicap | Créer une tarification spécifique pour les familles bénéficiaires de l'AAEH | | Voter la tarification pour les familles bénéficiaires de l'AAEH |

- **Projet « Cultivons nos différences » :**

L'accès des enfants en situation de handicap aux accueils collectifs repose sur un droit fondamental : le droit inconditionnel de tout enfant, quelle que soit la nature de son handicap, de jouer, vivre et grandir avec les autres enfants de son âge. Pour les familles confrontées au handicap de leur enfant, maintenir leur vie sociale et professionnelle est également un enjeu central. Comment ? En accédant, comme tous les autres parents, à des modes d'accueil adaptés aux besoins spécifiques de leur enfant.

C'est en favorisant, dès le plus jeune âge, la rencontre et le partage d'activités entre enfants en situation de handicaps et valides, dans tous les lieux de vie des enfants, que nous réussissons durablement à changer le regard et à préparer les futures générations à une meilleure acceptation et une meilleure prise en compte du handicap dans notre société.

La différence en général – le handicap en particulier :

Le handicap n'est qu'une différence parmi tant d'autres. Il est utile de mener une réflexion pour évaluer les contraintes de l'environnement, afin d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions selon sa situation de handicap. L'accueil d'enfants en situation de handicap **n'est pas une aventure mais une situation ordinaire** s'inscrivant dans un projet de société solidaire et non discriminant rappelé par la loi du 11 février 2005 : « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ».

De cette réflexion et de notre diagnostic a été pensé le projet « Cultivons nos différences ». Aujourd'hui, sur 25 enfants identifiés par notre équipe lors de notre diagnostic impulsé en 2021, 18 enfants sont reconnus par la CAF comme enfants en situation de handicap. Tous ces enfants sauf un ont pu être accueilli. L'enfant qui n'a pu être accueilli présente un syndrome autistique qui mérite un accompagnement individuel avec des animateurs formés.

C'est dans cet optique que le projet « Cultivons nos différences » pour tout son sens.

En effet, l'accueil des enfants en situation de handicap ne pourra se concrétiser sans une démarche globale de formation, se sensibilisation aux différents handicaps, première étape de notre projet.

Mieux connaître pour mieux comprendre et avoir la capacité de mieux accueillir :

Des sensibilisations pourront se mettre en place à l'échelle :

- des équipes pédagogiques ;
- du personnel de service ;
- des enfants/jeunes ;
- des familles.

Concernant les formations qualifiantes pour nos animateurs, il existe :

- le BAFA, avec un approfondissement « accueil d'enfant en situation de handicap » ;
- le BAFD (chapitre sur le handicap) ;
- le BPJEPS.

La finalité de notre projet s'inscrit en la rédaction d'un diagnostic approfondi des enfants en situation de handicap sur le territoire, d'une charte d'accueil pour les enfants, l'accompagnement des familles et la création d'un emploi de référent handicap afin d'accompagner les équipes des Accueil collectifs de mineurs du territoire.

- **Le projet Passerelle ALSH Espace Jeunes « Prends'en de la graine » :**

Elle permet une transition en « douceur » de l'enfance à l'adolescence et donc entre deux structures, l'accueil de loisirs et l'espace jeunes intercommunal basé à Mallemort géré par Léo Lagrange Méditerranée. (Marché public)

Dans cette démarche projet est né le « hub Leo ».

Le « Hub Léo » est un espace d'engagement citoyen et d'éducation aux médias numériques destinés aux 11-15 ans. La création de films d'animation ou de jeux-vidéos et des sessions d'apprentissage à l'utilisation des réseaux sociaux figurent dans le projet d'animation de *La Passerelle*.

Dans cette continuité de travail en partenariat, l'accueil de loisirs s'inscrit aussi dans cette démarche.

En 2021, les animateurs de l'espace jeunes sont venus à l'accueil de loisirs proposer un atelier vidéo aux enfants de plus de dix ans.

Cette année 2022 nous souhaitons continuer ce projet avec des actions spécifiques dans les locaux de l'espace jeunes pour la découverte des lieux.

- **Projet Mini-Camp et veillée animée :**

L'évolution des modes d'accueil collectif des enfants durant les temps de loisirs fait apparaître depuis quelques années une forte progression des accueils de loisirs sans hébergement, comme des autres formes d'accueil de loisirs, de découverte et de voyages.

Dans ce contexte, le mini-camp tient une place importante car il permet à un grand nombre d'enfants de vivre un départ en vacances hors du domicile familial, même si le séjour est de courte durée.

En dehors du centre de vacances, c'est en effet la seule possibilité pour les enfants du territoire, de partir en séjours collectifs. Le mini-camp constitue une occasion privilégiée d'aller vivre avec d'autres copains ailleurs qu'à la maison, au quartier ou dans le village.

Ce projet pédagogique 2022 devra en faire un lieu où les enfants pourront, dans un cadre éducatif de qualité, vivre à leur rythme, échanger, apprendre, rencontrer l'autre et découvrir l'environnement.

La vie au mini-camp traduira les conceptions éducatives de l'organisateur ainsi que les choix pédagogiques faits par l'équipe d'animation. Elle témoignera également des contraintes d'ordre matériel.

Construire un projet de mini-camp et le mettre en œuvre constituera une bonne occasion de travail en équipe et d'intégration dans le projet pédagogique des divers partenaires locaux.

Ce projet pédagogique permettra aux enfants de vivre ensemble à leur rythme et de prendre des responsabilités au sein d'un groupe à faible effectif.

Avec l'aide des animateurs, les enfants pourront monter participer à la vie quotidienne et prendre des initiatives dans l'organisation.

Au-delà des réalités évoquées ici, il convient de re-situer l'activité au mini-camp comme un support de travail coopératif avec les enfants.

Au sein de l'accueil de loisirs, le mini-camp est une activité globale qui couvre l'ensemble des temps de vie, les actes de la vie quotidienne comme les activités plus ponctuelles.

Nous avons une réelle volonté d'impulser cette nouvelle dynamique et de promouvoir l'intérêt de ce projet à savoir :

- La réalisation d'un réel projet collectif d'enfants,
- L'occasion d'une séparation du milieu familial pour accéder à une plus grande autonomie,
- Des relations privilégiées en petits groupes et avec les adultes.

Pour y parvenir, il sera essentiel d'impliquer les enfants dans ce projet mais aussi gagner l'adhésion des familles.

Pour ce faire, les journées « enfants-parents » peuvent-être la porte d'entrée.

LA PARENTALITE

Dans une démarche de co-éducation, il est essentiel pour l'équipe de se questionner sur la place des Parents au sein de l'accueil de loisirs *Ou comment « Laissez de la place aux parents dans nos accueils » ?*

Associer les parents aux accueils de loisirs et leur faire une place dans nos projets de fonctionnement 2022 est une de nos ambitions.

Nous souhaitons mettre en place des temps de rencontre et de convivialité pour les familles avec les enfants.

L'objectif est de permettre aux parents de découvrir la vie de leur enfant sur l'accueil et le rôle éducatif de nos accueils de loisirs. Cela se réalise en les intéressant au programme d'activités de leurs enfants, mais aussi en leur permettant de rencontrer les animateurs ou bien encore en partageant un temps d'animation.

Il nous paraît important de décliner cela dans les relations quotidiennes mais aussi mettre en œuvre, au moins une fois dans l'année un temps fort à destination des parents et des enfants. Et cela peut prendre des formes diverses et variées : invitation à participer à certaines activités, accompagnement lors de sorties, participation à un projet, ...

Si dans notre projet pédagogique 2022 nous faisons mention de l'importance de la place des parents dans l'organisation de notre accueil collectif de mineurs, c'est bien qu'il y a des enjeux forts autour de ce point en particulier.

La volonté au sein du SIVU est bien de développer une meilleure communication avec les parents et de les accompagner et les soutenir dans leur rôle parental.

Pour pouvoir être en corrélation avec ce qui est écrit dans le projet pédagogique, les volontés, objectifs et la réalité de mise en œuvre, il est primordial de mettre en place un outil d'évaluation. Celui nous permettra de réajuster au fur et à mesure de l'année et d'être au plus proche des besoins et attentes de chacun dans le projet.

L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet à l'organisateur de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

L'évaluation doit permettre de déterminer :

- 1) La pertinence de l'action : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- 2) L'efficacité de l'action : les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
- 3) L'efficience : les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- 4) L'utilité : l'action a-t-elle un impact au regard des besoins de la société, un impact sur les publics, sur leur comportement individuel et social, sur leurs pratiques ?
- 5) La cohérence : les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?

Pour ce faire, l'équipe de direction de l'accueil mènera régulièrement des observations et des entretiens avec l'équipe sous forme de questionnement sur les éléments suivants :

- les animateur.ices disposent-ils des moyens dont ils ont besoin pour réaliser les activités programmées : matériel, temps, espace.
- les animateur.ices disposent-ils d'un espace-temps pour faire remonter leurs besoins et difficultés.
- le fonctionnement de l'accueil prévu dans le projet pédagogique et communiqué aux familles est-il en adéquation avec le travail mené par les animateurs (les enfants ont-ils les affaires dont ils ont besoin, les vêtements adaptés, les horaires respectées par les familles, etc.)
- la qualité des relations entre animateur.ices.
- la qualité des relations avec la direction et l'organisateur.
- la posture de l'animateur.ice est-elle adaptée dans les différentes relations qu'il/elle peut avoir avec les enfants, les parents, l'équipe pédagogique ?

- le planning est-il respecté ? Si non, pour quelle.s raison.s.
- les activités proposées correspondent-elles aux valeurs du projet éducatif ?
- les enfants participent-ils au bon fonctionnement de la journée (rangement du matériel et des jeux après les activités, entraide entre enfants et adultes, etc.) ?
- les locaux sont-ils rangés et remis en état après chaque mercredi, chaque fin de semaine de vacances ?

Chaque entretien individuel avec les animateur.ices sera accompagné d'un compte rendu co-signé par la directrice et l'agent.

Une grille de critères est mise en place à chaque période de mercredi et période de vacances pour évaluer les objectifs spécifiques mis en place dans les projets d'animations.

Une évaluation globale des objectifs généraux et un bilan sera effectué deux fois par an, avant l'été pour évaluer la période de septembre à avril et après l'été pour évaluer la période estivale et réajuster les objectifs pour le mois de septembre suivant.

GRILLE D'EVALUATION DES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE 2022

| | |
|--------------------|---------------------|
| LEGENDE | DATE |
| INDICATEURS | EVALUE PAR : |

1. Non pas du tout
2. Peu
3. Modérément
4. Régulièrement
5. Très régulièrement

MODALITES D'EVALUATION : Cette grille sera remplie deux fois dans l'année par l'équipe de direction. Elle servira de support pour la réalisation du bilan bi-annuel. Elle permettra à l'équipe de direction de réajuster les objectifs et de mettre en place des actions adaptées. Une croix sera mise dans chaque case. Pour les indicateurs de 1, à 3 la case Observations devra être remplie obligatoirement et une proposition de réajustement des objectifs ou des critères devra être faite et jointe dans un autre document. Cette grille d'évaluation est évolutive et elle peut être modifiée.

| OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GÉNÉRAUX | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | CRITÈRES | INDICATEURS | | | | | OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES |
|---|--|---|-------------|---|---|---|---|------------------------------|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans toutes les structures. | Ø Mettre en place des fiches de suivi co-construite avec les parents. | CHACQUE ENFANT A UNE FICHE DE SUIVI ETABLI | | | | | | |
| | Ø Accompagner l'enfant dans son intégration au sein de son groupe. | L'ASSISTANT SANITAIRE A PRIS CONTACT AVEC LES PARENTS | | | | | | |
| | Ø Sensibiliser tous les enfants à l'accueil d'un enfant en situation de handicap. | LES ANIMATEURS CONNAISSENT LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE CHAQUE ENFANT LES CONDITIONS D'ACCUEIL SONT RETRANSCRITES AUX ANIMATEURS | | | | | | |
| Favoriser l'autonomie cognitive des enfants et l'apprentissage de la vie en collectivité. | Ø Mettre en place des outils pour que l'enfant selon leur tranche d'âge, puisse avoir des repères spatiaux et temporels. | L'ANIMATEUR A MIS EN PLACE UN TEMPS D'ECHANGE POUR INCLURE L'ENFANT DANS LE GROUPE L'ANIMATEUR A MIS EN PLACE UN TEMPS D'ECHANGE POUR QUE LE GROUPE INCLUS CET ENFANT UNE FORMATION DES EQUIPES A ÉTÉ RÉALISÉE | | | | | | |
| | Ø Mettre en place des outils pour animer la vie quotidienne | CHACQUE GROUPE A CRÉÉ UN OUTILS DE BILAN CHACQUE GROUPE A CRÉÉ DES RÈGLES DE VIES LES RÈGLES DE VIE SONT ADAPTÉES A LA TRANCHE D'ÂGE LA JOURNÉE TYPE EST ADAPTÉE POUR CHAQUE TRANCHE D'ÂGE DES AMÉNAGEMENTS SPACIAUX VISUELS ONT ÉTÉ CRÉÉ POUR CHAQUE TRANCHE D'ÂGE LES ANIMATEURS RESPECTENT LES TEMPS D'ANIMATION DE VIE QUOTIDIENNE | | | | | | |
| | Ø Créer des espaces de paroles ou d'écriture pour que les enfants puissent proposer des activités, projets, envies. | LES ANIMATEURS ONT MIS EN PLACE AU MOINS UN OUTIL POUR FAIRE UN MOMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE | | | | | | |
| | Ø Utiliser les espaces existants pour créer des activités sportives. | LE CITYSTADE EST UTILISÉ POUR LES SPORTS COLLECTIFS LA SALLE DE MOTRICITÉ A ÉTÉ UTILISÉE POUR DES ACTIVITÉS SPORTIVES SPÉCIFIQUES LES ESPACES VERTS SONT EXPLOITÉS POUR LES GRANDS JEUX | | | | | | |
| | | | | | | | | |

| OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX | OBJECTIFS OPERATIONNELS | CRITERES | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES |
|--|---|--|---|---|---|---|---|------------------------------|
| Développer des activités de plein air sur le territoire. | <ul style="list-style-type: none"> ∅ Découvrir les villes et villages alentours | DES JEUX DE PISTES, RALLY ONT ÉTÉ MIS EN PLACE DANS AU MOINS 3 COMMUNES | | | | | | |
| | | UNE SORTIE PLEIN AIR DE TYPE RANDONNEE OU BALLADE OU DECOUVERTE EN EXTERIEUR A ÉTÉ ORGANISÉ CHAQUE PERIODE | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ∅ Développer des activités sur la connaissance et découverte de la nature. | UN PARTENARIAT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ AVEC LES ASSOCIATIONS ALENTOURS SUR L'ÉCOCTOYENNETÉ | | | | | | |
| | | UN PARTENARIAT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ AVEC LES VILLES POUR L'ANNÉE DU SPORT | | | | | | |
| | | CHAQUE SOIR UN MEMBRE DE LA DIRECTION A FAIT LE TOUR DES GROUPES POUR PRENDRE LES INFORMATIONS IMPORTANTES | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ∅ Être à l'écoute des parents et des enfants. | UN RETOUR INDIVIDUALISÉ EST FAIT CHAQUE SOIR AUX PARENTS | | | | | | |
| Développer l'accompagnement à la parentalité. | <ul style="list-style-type: none"> ∅ Créer un lien de confiance privilégié entre parents enfants et équipes pédagogiques. | UN PARTENARIAT AVEC DES ACTEURS DE LA PARENTALITÉ LOCAL A ÉTÉ CRÉÉ | | | | | | |
| | | UNE JOURNÉE DES FAMILLES A ÉTÉ MISE EN PLACE | | | | | | |
| | | AU MOINS UN TEMPS D'ÉCHANGE SUR UNE THÉMATIQUE EN LIEN AVEC LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES ACTUELLES A ÉTÉ PROPOSÉ | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ∅ Proposer des temps d'échanges sur des thématiques en lien avec les problématiques sociales actuelles. | UNE FORMATION INTERNE SUR LA POSTURE, LE RÔLE ET LE DISCOURS A ADOPTÉ AVEC LES FAMILLES A ÉTÉ MIS EN PLACE POUR LES DIRECTEURS | | | | | | |
| | | UNE FORMATION INTERNE SUR LA POSTURE, LE RÔLE ET LE DISCOURS A ADOPTÉ AVEC LES FAMILLES A ÉTÉ MIS EN PLACE POUR LES ANIMATEURS | | | | | | |